

TARIFS ANNEE 2026-2027

A compter du 1er septembre 2026

Barème 2026 – 2027 applicable pour la <u>restauration municipale</u> : (la modulation tarifaire selon le QF CAF ne concerne que les familles lexoviennes et n'est appliquée que sur les repas réservés)	Prix payé par les familles
Repas à la charge du CCAS sur décision expresse	0
Première tranche soit un QF CAF inférieur ou égal à 406,00 €	1,60 €
Deuxième tranche soit un QF CAF compris entre 406,01 € et 519,00 €	2,45 €
Troisième tranche soit un QF CAF compris entre 519,01 € et 633,00 €	3,05 €
Quatrième tranche soit un QF CAF compris entre 633,01 € et 752,57 €	3,60 €
Au-delà de 752,57 € : Tarif de droit commun pour un enfant lexovien	4,55 €
Enfant bénéficiant d'un PAI avec fourniture du repas par les parents et d'une exonération du CCAS	gratuit
Enfant bénéficiant d'un PAI avec fourniture du repas par les parents et dont les parents ont un QF > à 752,57 €	2,30 €
Tarif « hors Lisieux » quel que soit le QF	6,70 €
Majoration à la charge complète des familles appliquée en cas de non réservation du service par jour par activité	0,50 €

Barème 2026 – 2027 applicable pour les Garderies – Haltes Accueil :		Lexovien	Non Lexovien
Frais d'inscription par enfant	quel que soit le quotient CAF	3,65 €	5,50 €
Matin ou Soir (cumulable pour une journée complète)	QF CAF ≤ 1135,00 €	0,90 €	2,75 €
	QF CAF > 1135,00 €	1,95 €	3,75 €

Une majoration de 0.50 € est appliquée en cas de non réservation du service par jour

Barèmes 2026 – 2027 accueil en CLSH (pour bénéficier de la modulation tarifaire, voir le CCAS)	Mercredis et journées en vacances scolaires		Mini camps	Journée en séjour
TARIFS LISIEUX	sans repas	avec repas	repas inclus	repas inclus
QF CAF inférieur ou égal à 406,00€	2,70 €	4,30 €	9,95 €	29,95 €
QF CAF compris entre 406,01 € et 519,00 €	2,70 €	5,15 €	9,95 €	29,95 €
QF CAF compris entre 519,01 € et 633,00 €	2,70 €	5,75 €	9,95 €	29,95 €
QF CAF compris entre 633,01 € et 700,00 €	2,70 €	6,30 €	9,95 €	29,95 €
QF CAF compris entre 700,01 € et 752,57 €	4,15 €	7,75 €	12,70 €	36,50 €
QF CAF compris entre 752,57 € et 1135,00 €	4,15 €	8,70 €	12,70 €	36,50 €
QF CAF supérieur ou égal à 1 135,01 €	7,80 €	12,35 €	14,90 €	37,50 €
TARIFS HORS LISIEUX (habitants de communes ayant conventionné avec la Ville de Lisieux)+(Personnel Ville/CCAS/Hôpital Lx)	sans repas	avec repas	repas inclus	repas inclus
QF CAF inférieur ou égal à 700,00 €	10,50 €	17,20 €	20,80 €	45,00 €
QF CAF compris entre 700,01 et 1 135,00 €	12,25 €	18,95 €	22,85 €	47,85 €
QF CAF supérieur ou égal à 1 135,01 €	14,20 €	20,90 €	24,30 €	49,05 €

Accueil Ados - tarifs 2026-2027	Lexovien		Non Lexovien	
	QF CAF ≤ 1135,00 €	QF CAF ≥ 1135,01 €	QF CAF ≤ 1135,00 €	QF CAF ≥ 1135,01 €
Accueil dans les locaux (adhésion annuelle)	9,20 €	10,20 €	13,30 €	15,30 €
Journée stage thématique	5,65 €	6,65 €	7,80 €	9,95 €
Sorties avec activités	4,10 €	5,10 €	6,15 €	7,65 €
Mini camps	10,70 €	11,70 €	12,10 €	17,50 €
Journée en séjour	31,95 €	32,95 €	32,80 €	49,40 €

Modulation tarifaire au verso →

Services à la famille



INFORMATIONS SUR LES MODALITES DE FACTURATION ET DE PAIEMENT POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2026-2027

SERVICE FACTURATION 02.31.48.40.44 ou 02.31.48.40.29

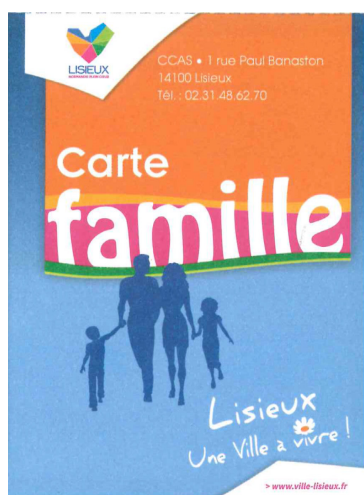
➤ UNE MODULATION DES TARIFS SELON VOTRE QUOTIENT CAF

Une réduction tarifaire est possible selon votre Quotient Familial CAF pour les lexoviens

A titre indicatif, cette aide vous concerne si votre quotient familial est inférieur ou égal à 752,57 € pour les cantines (barèmes révisables au 1^{er} septembre de chaque année).

Les tarifs des Centres de loisirs sont également progressifs (quotients allant jusqu'à 1 135 €).

Pour bénéficier de ces modulations tarifaires, merci de vous rendre au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de Lisieux, Service Accueil - 02.31.48.62.70 – Place Le Hennuyer, afin de faire établir votre carte famille*, muni d'une attestation CAF actualisée.**



A quoi sert la carte famille délivrée par le CCAS ?

La carte famille est un dispositif qui permet de moduler votre participation financière aux services à la famille payants en fonction de votre quotient familial CAF et d'assurer la prise en charge partielle de votre facture par le Centre Communal d'Action Sociale.

** Comment connaître votre Quotient CAF et obtenir votre attestation ?

Vous pouvez facilement connaître votre quotient familial :

↳ **en vous connectant sur le site internet de la Caf du Calvados** via la rubrique "Mon compte" sur www.caf.fr, « effectuer mes démarches en lignes », démarche « demander une attestation de paiement et de quotient familial ».

NB : Vous retrouverez votre numéro d'allocataire et votre code confidentiel sur les courriers CAF (en cas de perte de vos identifiants de connexion, cliquez sur la rubrique « code confidentiel ou numéro d'allocataire perdus », vous les recevrez par courrier à votre domicile dans les 3 jours suivant votre demande)

↳ **ou en allant à votre permanence CAF ou sur la borne internet** située au Centre Socio-culturel de Hauteville.

➤ DES MODALITES DE PAIEMENT SIMPLIFIEES

L'ensemble des prestations concernant les services à la famille vous est facturé mensuellement et concerne tous les enfants dont vous avez la charge.

Pour le paiement de votre facture, vous voudrez bien joindre le talon détachable de l'**Avis de sommes à payer reçu par voie postale** et régler selon les indications figurant sur cet avis.

➤ SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE :



Optez pour le prélèvement bancaire : un moyen de paiement pratique et sûr.

Pour bénéficier de ce service, il suffit de renvoyer en Mairie (Service financier, portail famille-facturation - 21, rue Henry Chéron - CS 87222- 14107 Lisieux Cedex), le formulaire ci-joint ou téléchargeable sur le site internet www.ville-lisieux.fr, rubrique « espace famille ».



Payez en ligne : à tout moment, depuis chez vous, vous pouvez régler votre facture en allant sur le site payip.gouv.fr. Pour tous renseignements complémentaires, contacter le service Facturation au 02.31.48.40.44 ou 02.31.48.40.29